

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Nom du produit : Opera Premiere Symphonie  
Nom de l'initiateur du produit : Auris Gestion (la "Société de Gestion")  
ISIN : FR0013161973  
Site web : www.aurisgestion.com

Appelez le +33 (0)1 42 25 83 40 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Auris Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé en France.

Auris Gestion est agréée en France sous le numéro GP-04000069 et réglementée par l'Autorité des marchés Financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés 5 mars 2024.

## En quoi consiste ce produit ?

### TYPE

Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

### DURÉE

La durée du produit est de 99 ans à compter de sa constitution.

### OBJECTIFS

Le produit a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de cinq (5) ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indicateur de référence (25% EuroStoxx 50 TR + 25% MSCI World (hedged EUR) TR + 50% Bloomberg Barclays Global Aggregate TR Hedged EUR), au moyen d'une gestion flexible, active et discrétionnaire sur les marchés d'actions et de taux internationaux. La composition de l'OPC peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur. Il est précisé que l'objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché de la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du produit.

Le portefeuille d'Opéra Première Symphonie est investi à plus de 60% en parts et/ou actions d'OPC dont les OPC Côtés/ETF (Exchange Traded Fund). Il est diversifié en termes de styles, de zones géographiques et de produits. La stratégie mise en œuvre afin de sélectionner les sous-jacents du produit, repose sur les critères suivants : (i) la définition de l'allocation globale en termes de classes d'actifs, de zones géographiques et de styles, s'appuyant sur une analyse macro et micro économique mondiale, et (ii) la sélection des OPC, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des fonds de l'univers d'investissement.

Le produit est géré dans une optique de long terme et son allocation répond davantage à une vue stratégique que tactique. Ainsi, si la société de gestion se laisse, selon les contraintes du présent prospectus, la possibilité de piloter les expositions du produit aux différentes classes d'actifs notamment via le recours aux produits dérivés, le produit sera géré selon une approche d'allocation stratégique ajustée, à moindre mesure, par des vues tactiques notamment de couverture.

Le Conseiller K Patrimoine (Opéra Gestion de Valeurs) peut, par ailleurs, émettre des recommandations d'investissement sur parts ou actions d'OPC, qui seront analysées par l'équipe de gestion, étant précisé que ces recommandations seront non liantes, la société de gestion restant totalement discrétionnaire et indépendante dans la validation des recommandations reçues et dans le déploiement effectif de la stratégie d'investissement du FCP et notamment des OPC à intégrer.

Le produit pourra être investi, en fonction de l'évolution des marchés :

- entre 0% et 100% en OPC dont OPC côtés/ETF (Exchange Traded Fund), spécialisés sur les marchés actions, de toutes tailles de capitalisations et de toutes zones géographiques (inclus les pays hors OCDE y compris émergents) et de tous secteurs, et en OPC dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux et/ou aux produits d'actions et/ou aux produits à performance absolue\* ;
- entre 0% et 100% en OPC dont OPC côtés/ETF (Exchange Traded Fund), de produit de taux (incluant les OPC à dominante taux dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux et/ou aux produits d'actions et/ou aux produits à performance absolue\*) ou convertibles, de toutes zones géographiques, de signature d'Etat, privé, et de toutes qualités de signatures, notamment des titres de dettes notées en catégorie spéculative ;  
*\*Il est précisé que le recours aux OPC de performance absolue (à dominante actions ou encore obligataires) est limité à 50% de l'actif net. Pour plus de précisions sur ce type d'OPC, il convient de se référer au prospectus du produit.*
- entre 0 et 20% dans des actions en direct : il s'agira uniquement d'actions de grande capitalisation (supérieure à 10 milliards d'euros) d'émetteurs de la zone OCDE ;
- entre 0% et 20% dans des titres de créance et instruments du marché monétaire ;
- entre 0% et 10% dans des dépôts et liquidités ;
- entre 0% et 20% dans des produits structurés actions ou de crédit/taux
- dans la limite d'une fois l'actif net, dans des contrats financiers correspondant à son univers d'investissement. Le recours aux contrats financiers sera effectué dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques taux, crédit, actions et change. Il est, néanmoins, précisé qu'aucune couverture systématique ne sera appliquée sur les risques précités.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit et de risque marché dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie donc pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation.

Aussi, le produit pourra être exposé jusqu'à 100%, de façon indirecte, aux pays hors OCDE y compris émergents et aux risques liés aux petites capitalisations.

Enfin, il existe un risque de change sur tous types de devises pour le résident d'un pays de la zone euro pouvant atteindre 100% de l'actif.

Le cumul des expositions peut atteindre 200% de l'actif net.

Affectation des revenus : capitalisation.

### INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Ce produit s'adresse à tous souscripteurs : personnes physiques ou personnes morales (entreprises, associations, institutionnels), qui souhaitent disposer d'un support d'investissement en sous-gestion dont l'allocation diversifiée permet notamment, en fonction des opportunités de marché, d'être exposés aux produits de taux et/ou aux produits d'actions et/ou aux produits à performance absolue, qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du

capital. Ce produit ne peut bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

#### AUTRES INFORMATIONS

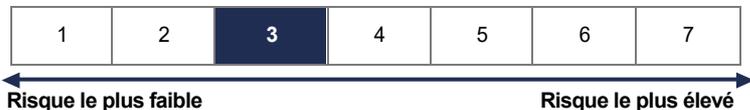
Le Dépositaire est CACEIS Bank.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Auris Gestion, 153 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, par mail [contact@aurisgestion.com](mailto:contact@aurisgestion.com) ou sur le site internet [www.aurisgestion.com](http://www.aurisgestion.com).

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : [www.aurisgestion.com/fonds](http://www.aurisgestion.com/fonds).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et un proxy approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement		5 ans EUR 10 000	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Scénarios</b>			
<b>Minimum</b>	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b>		
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 7 370 -26.3%	EUR 6 600 -8.0%
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 8 880 -11.2%	EUR 8 960 -2.2%
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 10 160 1.6%	EUR 10 380 0.7%
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 11 560 15.6%	EUR 12 410 4.4%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre avril 2015 et avril 2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2013 et décembre 2018.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre janvier 2013 et janvier 2018.

## Que se passe-t-il si Auris Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Une défaillance de la société de gestion qui gère les actifs du produit serait sans effet pour votre investissement dans la mesure où la garde et conservation des actifs du produit sont assurées par le dépositaire. Le produit ne bénéficie d'aucune garantie ou protection.

## Que va me coûter cet investissement ?

**Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.**

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- EUR 10 000 sont investis

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	EUR 260	EUR 1 412
Incidence des coûts annuels (*)	2.6%	2.6%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.3% avant déduction des coûts et de 0.7% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

#### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	N/A
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais	2.46% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 246
Coûts de transaction	0.02% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 2
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15% de la surperformance annuelle nette de frais par rapport à celle de l'indicateur de référence (25% EuroStoxx 50 TR + 25% MSCI World (hedged EUR) TR + 50% Bloomberg Barclays Global Aggregate TR Hedged EUR). Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	EUR 12

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée : 5 années.

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour ouvré à 11h00 auprès de CACEIS BANK. Exécution des ordres : VL du jour ouvré suivant. Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement du produit.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès du produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

AURIS GESTION, 153 boulevard Haussmann, 75008 PARIS

Site web : [www.aurisgestion.com](http://www.aurisgestion.com)

[contact@aurisgestion.com](mailto:contact@aurisgestion.com)

## Autres informations pertinentes

Il n'y a pas suffisamment de données pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.aurisgestion.com](http://www.aurisgestion.com). Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.